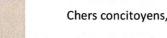
FLASH'Info n°6

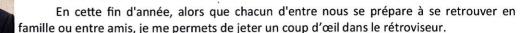
DÉCEMBRE 2016



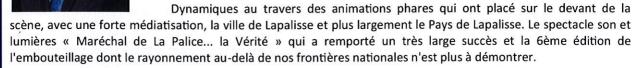








Ces six derniers mois ont été particulièrement dynamiques pour notre commune.



Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs associatifs et bénévoles ainsi que les agents de nos services, qui ont permis la réussite totale de ces deux grandes manifestations organisées par la Communauté de Communes du « Pays de Lapalisse » générant des retombées économiques pour notre territoire.

Dynamiques également au travers des chantiers engagés et aujourd'hui terminés ; la première tranche d'aménagement du quartier des Bruyères, la réfection de la salle de la Grenette, la poursuite de l'aménagement et de la gestion du cimetière, des travaux d'entretien de la voirie communale et la seconde tranche des travaux d'assainissement sur l'avenue du 8 mai - grâce aux conditions climatiques plus que clémentes, les délais ont été respectés.

Chacun des adjoints et des conseillers municipaux dans leurs domaines respectifs ont participé à cette dynamique, je tiens à saluer leur implication au service de notre commune.

Chères Lapalissoises et chers Lapalissois, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux de bonne et heureuse année 2017.





Jacques de CHABANNES

Maire de Lapalisse Président de la Communauté de Communes Conseiller départemental de l'Allier



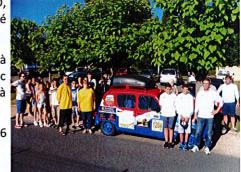
TOUR D'EUROPE EN 4L : UNE SACRÉE TRAVERSÉE!

Deux adolescents, Sylvain HOUDIN et Géraud VALNAUD, accompagnés de leur assistant familial Jean-Marc BRUNIAU ont réalisé un projet fou : traverser 11 pays d'Europe et 5 mers en 18 jours.

Ils ont ainsi parcouru à bord de leur Renault 4L, achetée grâce à leurs partenaires, plus de 8000 Km. Ils ont également embarqué avec eux 40Kg de matériel scolaire et sportif qu'ils ont remis à un orphelinat à Cluj en Roumanie.

Partis de Lapalisse le 18 juillet 2016, il sont revenus le 4 août 2016 où habitants et élus les ont chaleureusement accueillis.

Un grand bravo à cette équipe pour leur performance.









FIN DE L'EMBELLISSEMENT DE LA SALLE DE LA GRENETTE

Comme évoqué dans le précédent numéro de votre FLASH'INFO, la salle de la Grenette s'est offerte un relooking.

Ces travaux de réhabilitation d'une durée de plus de 6 mois ont finalement été achevés dans les délais impartis et c'est une toute nouvelle salle de réception qui s'est présentée au public venu nombreux lors du spectacle d'ouverture du 6ème embouteillage. Les lapalissois et autres visiteurs ont découvert une Grenette moderne et lumineuse totalement réaménagée : un espace bar convivial, un office entièrement équipé de matériel professionnel, un local de stockage, des sanitaires accessibles aux PMR, un vestiaire fonctionnel.

Dans le même temps, il a été mené des travaux de réfection des installations électriques et de chauffage en complément du réseau de chaleur à granulés de bois installé en 2015.

Ces travaux de grande envergure mais au combien nécessaires ont été réalisés par des entreprises du département, dont la SARL Métairie Jean-Louis et l'EURL Ducléroir de notre territoire.

TARIFS DE LOCATION - SALLE DE LA GRENETTE

		Associations, comités d'entreprise, particuliers		Séminaires, congrès, entreprises		
		Lapalissois	Extérieurs à la commune	Entreprises du Pays de Lapalisse	Entreprises hors Pays de Lapalisse	
ÉTÉ (du 1 ^{er} mai au 30 septembre)	1 jour	260€	330 €	330 €	430 €	
	2 jours (weekend)	380€	485 €	485 €	635 €	
HIVER (du 1 ^{er} octobre au 30 avril)	1 jour	280€	350 €	350 €	450 €	
	2 jours (weekend)	420€	525 €	525 €	675€	
Versement d'arrhes de réservat			60	€ ###		
Surtaxe ménage week-end		150 €				
Forfait vaisselle		50 €				
Caution à verser		200 €				



CCAB* QUARTIER DES BRUYÈRES - FIN DES TRAVAUX DE LA 1^{ERE} TRANCHE

La première tranche de travaux de réhabilitation du quartier Les Bruyères s'est achevée début novembre. La partie nord du chemin des Bruyères, la rue Jeanne Labourbe, la rue et la place des Bruyères ont été aménagées par une réfection totale de la chaussée avec emploi de mâchefers. L'emploi de ces derniers, constitués de résidus issus de l'incinération des ordures ménagères provenant du SICTOM Sud Allier, implique une économie financière non-négligeable et s'inscrit dans une démarche de développement durable.



La voie nouvelle reliant le Chemin des Bruyères à la rue de l'Egalité a été créée et aménagée. La sécurité du nouveau plan de circulation de ce quartier est complétée parallèlement

avec la fermeture de la sortie initiale du chemin des Bruyères sur la départementale D61 et la création d'une voie piétonne en bordure de la propriété GIROUX.

La voie privée « Les Bruyères » a été classée dans le domaine publique sur approbation du conseil municipal.

Une étude est en cours pour la réalisation des travaux de la 2^{ème} tranche du quartier et constituera un nouveau CCAB.

*CCAB : Contrat Communal d'Aménagement de Bourg, contrat conclu avec le département qui cofinance une partie des investissements

VOIRIE COMMUNALE - PROGRAMME D'ENTRETIEN 2016



Conformément au budget établi et au diagnostic réalisé, la couche de roulement de certaines voies a été partiellement restaurée en gravillonnage bi-couche : Les Grillères, Les Bergers, Piquemort, Monchenin.

RÉHABILITATION DES TOILETTES PUBLIQUES - PLACE DU CHAMP DE FOIRE

Les toilettes existantes étant devenues vétustes, il a été décidé de les rénover en les remplaçant par 2 blocs WC avec système de nettoyage automatique du sol et des installations.

Les avantages de ces équipements modernisés sont nombreux : économie d'eau, facilité d'entretien, nettoyage et désinfection réguliers, choix de l'inox et du carrelage pour la pérennité des équipements.

A noter que l'usage de ces toilettes publiques reste gratuit.

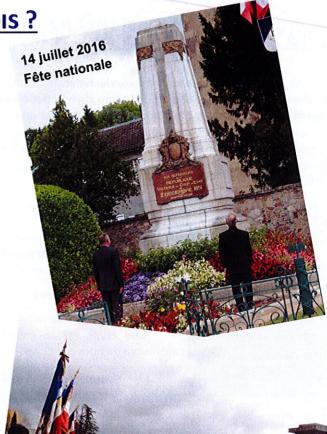


QUE S'EST-IL PASSÉ CES DERNIERS MOIS ?

LES COMMÉMORATIONS

18 juin 2016 - Appel du Général de Gaulle





11 novembre 2016 - Armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale

VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE MARINS

Etant en mission spéciale l'année dernière, les marins de l'Aviso Commandant Louis BLAISON n'avaient pu être présents à la commémoration du 11 novembre.

Cette année, une délégation de 7 marins, sous les ordres du commandant en second Erwan BOUGOÜIN, s'est déplacée pour l'occasion. Après avoir rendu un hommage au Commandant BLAISON devant sa maison natale, ils ont participé au défilé.

La veille, ils avaient rencontré les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} du collège Lucien COLON et avaient prolongé les échanges lors du déjeuner en commun.

Les marins ont été ravis de passer ces quelques jours dans la ville marraine de l'Aviso et de poursuivre ainsi les bonnes relations existantes depuis 1982.





LES TEMPS FORTS

UN ÉTÉ TRÈS FESTIF TOUT EN SONS ET LUMIÈRES!

La soirée du 13 juillet à Lapalisse fut agréable et rythmée : concert toujours de qualité de l'union musicale, illumination du ciel lapalissois avec un splendide feu d'artifices, retraite aux flambeaux pour la joie des plus jeunes et chaude ambiance sur la piste de danse avec le bal traditionnel des pompiers.







Le son et lumières « Maréchal de la Palice, la Vérité » a ravi de très nombreux spectateurs (plus de 5000) : preuve en est, 5 représentations sur 6 ont affiché « complet » !

Ces six belles soirées d'été étaient également animées par l'A.C.A.P.LA (Association des Commerçants et Artisans du Pays de Lapalisse), le club rugby lapalissois et l'association des années 60.

SAINT MICHEL AUVERGNE: DIMANCHE 2 OCTOBRE 2016

La section Allier-Puy de Dôme de l'Union Nationale des Parachutistes a choisi cette année notre commune pour fêter Saint Michel, le saint patron des parachutistes depuis 70 ans.

Plus de cent anciens parachutistes, coiffés de leur béret rouge, étaient présents, accompagnés de leur famille : cérémonie religieuse, défilé, dépôt de gerbes et déjeuner étaient au programme.

Les porte-drapeaux, l'union musicale, les pompiers, les élus et le public ont assisté à une émouvante remise de la légion d'honneur pour deux anciens soldats et d'une croix du combattant pour un autre.



6^{èME} EMBOUTEILLAGE: LES 7, 8 ET 9 OCTOBRE 2016



L'édition 2016 de l'Embouteillage aura été une fois de plus une belle réussite avec la participation de plus de mille véhicules anciens.

Pendant quelques jours notre commune s'est métamorphosée : un véritable voyage dans les années 60.

L'ambiance populaire des vacances d'autrefois était là, sur la route bleue : un beau moment convivial.

Pour clôturer ce weekend festif, le public a eu la

surprise de découvrir et faire connaissance de Miss France 2016 (Comité Miss France) : Marie TALABARD, une jeune et belle lapalissoise de 25 ans, accompagnée de sa dauphine et de la présidente du comité .



GOÛTER DU CCAS

Samedi 19 novembre ce fut Noël avant l'heure pour plus de 150 personnes participant au traditionnel goûter du CCAS.

Au programme : gâteau meringué à la poire, brioche et autres friandises pour les papilles, chorale et danses du club des aînés ruraux pour une partie de l'animation.

Tout le monde a apprécié la présence de quelques membres du Conseil Communautaire des Jeunes.

L'après-midi s'est agréablement déroulé dans la salle nouvellement refaite, au son de l'orchestre Bleu Nuit .

Il est un endroit sur le territoire de notre commune qui reste toujours un lieu dont on parle peu. Nous avons voulu à travers ces quelques articles, vous le présenter ainsi que les dossiers qui le concernent.

PRÉSENTATION EN QUELQUES MOTS

Le cimetière de Lapalisse occupe une superficie d'un peu plus de 1,6 ha et compte environ 2.000 concessions actuellement.

Plusieurs points d'eau sont à disposition des usagers pour l'arrosage et l'entretien de leurs sépultures, ainsi que des sanitaires.

Les visites sont autorisées de 8h00 à 18h00 de la Toussaint aux Rameaux, et de 8h00 à 21h00 sur la période suivante.



PROCÉDURE DE REPRISE DE CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON

Plusieurs éléments ont conduit la municipalité à entamer une procédure de reprise des concessions : de nombreuses sépultures avaient plus de 30 ans d'existence et certaines présentaient de surcroit un danger (verrières cassées, pierres tombales effondrées, affaissement, ...), le manque de places disponibles allait survenir et il était nécessaire de réorganiser certains secteurs pour aérer et aligner l'ensemble.



Un premier constat de recensement a été réalisé en avril 2011 afin d'identifier les monuments concernés, ne présentant pas d'entretien manifeste (photo, descriptif, identification) et a donné lieu a un premier procès verbal listant 451 sépultures. Une pancarte a été apposée sur chacune d'entre elles pendant 3 ans, informant les familles du lancement de la procédure. Pendant cet intervalle, 63 ont été sortis du dispositif après que les familles aient effectué des démarches en mairie.

Un 2^{ème} constat a clôturé la procédure par un procès verbal final, prononçant la reprise pour 388 concessions en état d'abandon et le conseil municipal a approuvé la procédure en novembre 2014 ; ainsi, il a été programmé la reprise de 40 concessions par an sur une dizaine d'années.

C'est la société Pompes funèbres DABRIGEON qui est actuellement chargée de la relève des corps des concessions en état d'abandon. Après relève du monument, les ossements sont répertoriés, classés et entreposés dans l'ossuaire. En présence d'un caveau, celui-ci est assaini et désinfecté puis proposé aux familles souhaitant acheter une concession.

TARIFICATION INDICATIVE DES CONCESSIONS ET CAVEAUX

(se renseigner en mairie pour une estimation complète et une vérification des disponibilités)

	15 ans	30 ans	50 ans	perpétuelle
Concessions prix au m²	58 €/m²	144 €/m²	282 €/m²	919 €/m²

Columbarium	15 ans	30 ans	50 ans
Prix pour 1 case	110€	161€	282€

Prévoir droit d'ouverture 27 € et plaque d'identification 37 €

	Caveau simple	Caveau double
1 place	563 €	919€
2 places	782 €	-
3 places	1 002€	<u>.</u>
4 places	1 220€	1 181 €
6 ou 9 places	-	1 444 €



EXTENSION DE LA CAPACITÉ DU COLUMBARIUM

Le cimetière de Lapalisse dispose depuis 2008 d'un columbarium destiné aux cendres des défunts ayant fait le choix de la crémation.

Cette année, 2 nouveaux modules ont été installés, afin de répondre à la demande croissante, portant ainsi la capacité à 60. Il existe aussi le jardin du souvenir où les cendres peuvent être dispersées.



RÉFECTION DE LA TOMBE DE GASTON COMMERÇON



Né en 1895, Gaston COMMERÇON était un garagiste lapalissois qui participa à la Grande Guerre et fut fait prisonnier pendant 3 années. Il rejoignit la résistance dès le début de la 2^{nde} guerre mondiale, devint le chef du mouvement « Combat » dans notre canton et participa activement à la libération de 6 détenus de la prison de RIOM le 31 décembre 1943 (dont le gouverneur général des colonies LOUVEAU). Le 29 janvier 1944, la Milice vint l'arrêter. Il tua un homme, en blessa d'autres et réussit à s'échapper ; des camarades de combat le conduisirent à l'hôpital où il mourut quelques jours plus tard. Son épouse Germaine fut arrêtée puis déportée à RAVENSBRÜCK d'où elle ne revint jamais.

Un monument fut érigé par souscription publique en 1946 au cimetière de LAPALISSE. Détérioré avec les années, la municipalité a souhaité prendre en charge la réfection de celui-ci. La commune de Saint Prix a apporté sa contribution à cette restauration ainsi que l'association du souvenir français.

ASSOCIATION DU SOUVENIR FRANÇAIS

Le Souvenir français est une association loi de 1901, fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique, qui est investie d'une triple mission : conserver le souvenir de ceux qui sont morts pour la France, entretenir les monuments élevés à leur mémoire et transmettre le flambeau du souvenir aux générations futures.



Afin de les aider dans leurs missions, réservez-leur le meilleur accueil lors des quêtes organisées à l'entrée des cimetières.

TRAVAUX DIVERS ET PROJET AU CIMETIÈRE

Des travaux de réfection du mur d'enceinte côté nord, dans la 1^{ère} partie du cimetière, ont été réalisés, celui-ci s'étant détérioré avec les années.

La signalétique des 2 entrées a également été revue ainsi que celle des allées.

Le circuit d'eau a aussi connu quelques travaux, à la suite d'une fuite. Il a fallu procéder à la restauration de celui-ci.

Enfin, dans un souci d'apporter du confort et de la sécurité aux usagers, une procédure délicate et longue est en cours afin d'acquérir le terrain qui jouxte le cimetière pour pouvoir y créer un parking.

TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS

Des collecteurs en bois ont été installés il y a quelques mois en complément des containers classiques, afin que les usagers puissent trier les déchets compostables, des déchets incinérables.

Cependant, et malgré les indications figurant sur ceux-ci, le tri n'est pas effectué. Il est donc rappelé que seuls les déchets végétaux doivent être déposés dans ces collecteurs, sans pot, plastique, mousse, ruban et autres objets artificiels.

MERCI POUR VOTRE GESTE ÉCO-CITOYEN!



L'impasse Barthelot, perpendiculaire à l'avenue du 8 mai 1945, doit son nom à un illustre lapalissois né en 1880 à Châtelus : Gilbert BARTHELOT.

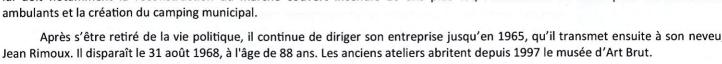
Né dans une famille d'agriculteurs, le jeune Gilbert fait un apprentissage de bourrelier à Lapalisse, puis il poursuit son parcours professionnel à Paris, où il rencontre son épouse native de l'Allier.

En 1904, il ouvre sa boutique de bourrellerie en bordure de la nationale ; l'avènement de la Grande Guerre oblige l'Armée à passer de plus en plus de commandes et c'est ainsi que Gilbert

Barthelot ouvre un atelier de maroquinerie pour répondre à cette forte demande. A l'issue du conflit, il emploie une quarantaine de salariés et décide de reconvertir son activité sur la belle maroquinerie et sur la bagagerie, tout en construisant un bâtiment industriel.

En parallèle, il s'implique dans la vie associative et politique lapalissoise et devient maire de la commune de 1953 à 1959 ; on lui doit notamment la reconstruction du marché couvert incendié 10 ans plus tôt, l'installation de cases pour les marchands ambulants et la création du camping municipal.

Après s'être retiré de la vie politique, il continue de diriger son entreprise jusqu'en 1965, qu'il transmet ensuite à son neveu,



DERNIÈRES BRÈVES

RAPPEL AU CIVISME POUR NOS AMIS À 4 PATTES

Les dernières journées d'automne sont propices aux belles balades en famille, mais quoi de plus désagréable que de mettre le pied dans des déjections canines!

Aussi, nous attirons à nouveau l'attention des propriétaires d'amis à 4 pattes afin de veiller à ramasser les cacas de leur toutou, pour le bien-vivre de chacun!



Impasse

BARTHELOT



COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2017

Le SICTOM Sud-Allier propose une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile ; ceux-ci seront collectés les mercredis 11 janvier et 13 décembre 2017 - contactez la mairie pour vous inscrire (liste des objets acceptés et refusés à consulter sur le site du SICTOM : www.sictomsudallier.fr)

AGENDA

